

Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine

Mémoire présenté par :

256 P NP **DM115**

Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec

Basse-Côte-Nord

6211-03-005

Guylaine Côté, citoyenne de Havre-Saint-Pierre

Je tiens d'abord à préciser que je présente ce mémoire à titre personnel.

J'apprécie vivre en Minganie pour la nature qui l'entoure, pour la proximité de ses rivières, de ses lacs, de la mer et de son milieu insulaire. J'y travaille dans le domaine touristique depuis plus de 25 ans et j'y pratique différentes activités de plein air dont le kayak, la pêche, le ski de fond, la randonnée en forêt et la cueillette de petits fruits.

Je crois que nos élus ont crus bien faire en signant des ententes avec Hydro-Québec, mais ils semblent n'avoir considéré que le volet économique de la chose. Les audiences ont par ailleurs mis à jour une clause de cette entente où, en échange de quelques millions de dollars, nos élus s'engageaient à appuyer le projet et à en faire la promotion auprès de la population. Il est clair que cette clause ne les incitait pas à écouter, pas plus qu'à défendre les préoccupations de la population en ce qui a trait à l'environnement, à la sécurité et à la protection des paysages.

Contrairement à ce qui a été dit, la population n'a pas été consultée, du moins pas le simple citoyen. Il est probable que les consultations dont il est question, dans les mémoires de la municipalité de HSP et de la MRC de la Minganie, ont eu lieu avec les entreprises et organismes en lien avec le volet économique régional.

Il me semble évident qu'une partie de la population ne se sent pas concernée par ce projet (probablement à tort), qu'une autre partie y voit là un moyen d'améliorer son revenu et qu'une dernière, dont je fais partie, sent bien qu'elle perdra quelque chose.

Je m'intéresse au projet parce qu'il aura des impacts négatifs sur mes activités de loisirs et sur ma qualité de vie à Havre-St-Pierre.

Mes préoccupations se situent à différents niveaux.

- Je m'inquiète de **la diminution des services** en lien avec la mobilisation des travailleurs de Havre-St-Pierre vers les chantiers d'Hydro-Québec. Les entreprises et ministères de la région ont déjà des difficultés à recruter du personnel. On a qu'à regarder les offres d'emploi dans les journaux de la région

pour comprendre que les besoins se situent à tous les niveaux : opérateur de camion et de charrue, ouvrier de voirie, serveur, caissière, ingénieur forestier, arpenteur-géomètre, etc. Il est aussi probable que plusieurs des employés saisonniers de la région appliqueront sur les postes plus longs offerts par Hydro-Québec.

- Je m'inquiète aussi de **la qualité des services** que le centre de santé et de services sociaux de Havre-St-Pierre sera en mesure d'offrir à la population, considérant l'ajout de 2400 travailleurs en région. Ce centre ne compte présentement que 12 lits pour les hospitalisations et n'arrive plus à recruter le nombre de médecins nécessaires pour desservir la région depuis déjà plusieurs années. Sans compter que la région a déjà peu d'ambulances pour desservir la Minganie.
- Durant la première partie des audiences du BAPE, il a aussi été question de **l'aspect socio-sanitaire**, en lien avec la réalisation de projets comme celui de la Romaine. On parle ici de l'augmentation de problèmes en lien avec l'alcoolisme, la toxicologie, la violence et la prostitution ainsi que de l'appauvrissement des plus démunies relié, entre autre à l'augmentation des coûts pour l'hébergement. Je suis d'autant plus préoccupée que lorsque ce point a été soulevé, Hydro-Québec a minimisé la chose en niant presque que de tels problèmes puissent être en lien avec ce genre de projets. (réf. DT7, ligne 1515). Le marché immobilier n'a pourtant jamais été aussi bon que depuis la venue d'Hydro-Québec en région.
- Je suis aussi inquiète quand je constate que **le territoire sera plus accessible**, que ce soit par la route menant aux installations ou par les passerelles qui donneront maintenant accès aux VTT (des véhicules qui détruisent le milieu et particulièrement les tourbières). On n'a qu'à faire un tour en avion aux alentours pour s'en rendre compte. Cette plus grande accessibilité du territoire, pour les gens de la Minganie et pour les travailleurs des chantiers, amènera une pression accrue sur la faune et le milieu.
- Je crains également pour ma santé et celle des gens de la Minganie, du fait qu'il y aura possiblement une **augmentation du taux de mercure** dans la chair des poissons ainsi que dans les fruits de mer, dont nous sommes de très grands consommateurs. Il n'y a pas de ferme en région; Les aliments frais, pour nous, ce sont ceux qui sont pêchés dans notre coin de pays, dans les lacs, les rivières et dans le chenal juste en face : la mer.
- Les travaux de construction et la présence de milliers de travailleurs vivant sur des campements amèneront une quantité importante de **déchets industriels et domestiques**. Il est difficile de croire que les entrepreneurs, souvent des sous-traitants, auront la main verte et respecteront les clauses des contrats d'Hydro-Québec. Je m'interroge également des impacts qu'auront sur le milieu, les **eaux usées** des chantiers. Ces derniers semblent en effet à proximité de la rivière et de lacs qui se jettent possiblement dans la rivière.

- Lors de la présentation du projet en début d'audiences, Hydro-Québec n'a pas parlé du tracé de la ligne de transport d'électricité. Il faut que cet aspect du projet fasse aussi l'objet d'études d'impact et que le BAPE soit impliqué. Si ce n'est pas le cas, il est important que le BAPE considère les questions et les préoccupations des participants sur ce point. Je m'inquiète, entre autre, de **l'impact sur le paysage** que risque d'avoir ce projet. Les gens de la région, ainsi que les visiteurs ne devraient pas voir des pylônes de la route #138 et, encore moins, de la mer et des îles de la Réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan. Les paysages de la région et leur look « Grande nature » sont en effet des atouts précieux en tourisme, d'autant plus dans le cadre des démarches actuelles de la région qui visent à charmer la clientèle des croisières internationales. Certains de ces navires ont plus d'une dizaine d'étage de haut ce qui donne à leurs passagers la chance de voir le paysage d'une tout autre perspective.
- Je suis aussi préoccupée par la capacité de la municipalité à répondre aux besoins de la population en **eau potable**. Havre-Saint-Pierre connaît depuis plusieurs années des problèmes d'approvisionnement en eau potable en cours d'été, ce qui l'oblige à demander aux citoyens de réduire leur consommation d'eau. La situation risque d'empirer considérant qu'Hydro-Québec prévoit qu'entre 2009 et 2014, que de 59 à 99 travailleurs (peut-être accompagnés de leur famille) s'installeront dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre.
- La réalisation du projet implique également une **hausse importante de trafic** sur la route #138. Le tronçon entre Sept-Îles et Havre-St-Pierre n'est pas en bon état, n'a pas été conçu pour du trafic lourd, est régulièrement balayé par la poudrière en hiver et comprend plusieurs courbes qui sont souvent glacées durant cette même saison. Je m'inquiète donc pour ma sécurité, celle de ma famille et de mes amis qui auront à circuler sur ce tronçon de route.
- **La pratique du Kayak** sur la rivière Romaine ne sera plus la même. Le débit estival, régit par Hydro-Québec, sera plus élevé qu'à l'habitude. La longue plage de sable au sud de l'île située plus haut sur la rivière, et où nous faisons toujours une halte, sera probablement érodée par le débit de la rivière. Et, je ne me sentirai plus en sécurité sur la rivière Romaine du fait qu'Hydro-Québec, à tout moment, pourra décider d'ouvrir les vannes, ce qui causera des coûts d'eau. Par ailleurs, les modifications du débit risquent également d'avoir des impacts sur l'embouchure de la rivière. Comme il n'y aura plus de crues printanières, le milieu s'ensablera davantage, ce qui permettra à la végétation de s'installer. Le kayak sera donc moins intéressant dans ce secteur. Plusieurs kayakistes l'utilisaient soit en partance de l'auberge ou de l'ancienne halte routière située à proximité.
- Je suis également préoccupée quant aux impacts de ce projet sur **les populations de saumons de la rivière Romaine et Puyjalon**. Chaque population de saumons réagit à sa façon aux changements de leur habitat. Le débit, la température et le niveau de la rivière changeront. Une restauration de la population est planifiée

mais cela n'est pas sans risque pour la santé et la génétique de ses populations de saumons.

- Enfin, je m'inquiète également des impacts sur la santé que peuvent avoir **les produits herbicides** qu'utilise Hydro-Québec pour gérer la repousse de la végétation sous les lignes électriques. Les lignes passent souvent sur des mornes ou des coteaux de sables où poussent des petits fruits tel que l'airelle Vigne d'Ida et les bleuets qui sont prisés par les gens de la Minganie.

Mes suggestions et mes commentaires pour améliorer le projet :

- La diminution des services semble inévitable. Il n'y a pas vraiment de solutions pour contrer l'exode de travailleurs, qui désirent améliorer leur sort.
- Les gens d'Hydro-Québec et du Centre de santé et de services sociaux de la Minganie devront s'asseoir rapidement pour discuter et trouver des solutions pour conserver des services de qualité. Je recommande qu'Hydro-Québec débourse des argent supplémentaires pour faciliter le recrutement du personnel médical et augmenter le nombre de lits pour les hospitalisations. Hydro-Québec devrait également avoir un hélicoptère et une ambulance sur les chantiers, pour la sortie rapide de grands blessés vers Sept-Îles ou Québec. Il faut comprendre que le centre de santé de Havre-St-Pierre dirige déjà les grands blessés vers ces centres.
- Je recommande également qu'Hydro-Québec discute sérieusement de l'aspect socio-sanitaire avec le Centre de santé et de services sociaux de la Minganie, de manière à prévenir et à contrer les différents problèmes soulevés. Des argent pourraient, entre autres, être investis pour l'aide à la construction de logements pour les personnes à faible revenu et pour l'emploi de personnel supplémentaire dans les domaines sociaux.
- Je suggère, que durant la période des travaux, la nouvelle route ne soit accessible qu'aux travailleurs et que, durant la période de construction de la route et des barrages, les travailleurs n'aient pas droit de pêche, ni de chasse sur cette partie du territoire.
- Considérant la grande consommation de poissons et de fruits de mer faite par les gens de la région; considérant que, selon certaines interventions faites par des spécialistes au cours des audiences, les études faites par Hydro-Québec sur le mercure semblent être contradictoires ou incomplètes, je recommande que le BAPE fasse les vérifications nécessaires dans ce dossier, en consultant des experts indépendants.

- En ce qui concerne la gestion des déchets industriels et domestiques, ainsi que des eaux usés, je recommande qu'un suivi serré soit fait par les gens du ministère de l'environnement du Québec et par le responsable du dossier des matières résiduelles de la Minganie.
- Je recommande qu'Hydro-Québec revoie son tracé pour la ligne de transport. Les pylônes et la ligne seraient cachés si le tracé passait au nord des séries de montagnes que l'on voit de la route. Elle pourrait, par exemple, passée dans la vallée au nord du lac Okoneo.
- Les argents reçus par les municipalités dans le cadre de l'entente devraient être prioritairement utilisés pour régler les problématiques tel que l'approvisionnement en eau potable des citoyens de la Minganie.
- L'équipement lourd et le gros du matériel pour la construction des barrages devraient être transportés par bateau afin de libérer le plus possible nos routes. Les travailleurs devraient être transportés par autobus jusqu'à Havre-St-Pierre et Sept-îles. Le bois qui sera coupé devrait également être transformé et vendu en région.
- Je suggère que le débit de la rivière soit un peu plus faible que prévu en été, de manière à permettre au kayakistes et canoteurs de pratiquer leurs activités. Cela permettrait également aux amateurs de surf de profiter des rapides sous le pont, et possiblement aux pêcheurs de saumons de connaître de bonnes saisons. Il faut également que des mesures soient mises en place pour que les villégiateurs utilisant la rivière soient avisés à l'avance des coups d'eau engendrés par l'ouverture des vannes.
- Je recommande qu'aucun produit herbicide ne soit utilisé sous les lignes électriques. Dans le cas contraire, il est important qu'Hydro-Québec mette en place des moyens pour aviser les cueilleurs de fruits des dangers que représentent ces produits et des lieux et périodes d'épandage.

Ma position quant à l'autorisation ou non du projet

Contrairement à ce qu'ont dit certains participants aux audiences, le milieu ne cessera pas d'exister si le projet ne passe pas. Nous ne sommes pas en voie de disparition! (Du moins, pas plus que le reste des municipalités du Québec qui sont, elles aussi, touchées par la dénatalité). Des gens ont choisis et choisissent encore de vivre à Havre-Saint-Pierre et ce, depuis plus de 150 ans et ils sont de grands utilisateurs du territoire.

Par ailleurs, s'il est vrai qu'il est risqué de n'être rattaché qu'à une seule industrie, je ne crois pas que l'hydroélectricité soit la solution, et encore moins l'éolien. D'autres possibilités s'offrent à nous, que ce soit en tourisme, en écotourisme ou en aquaculture.

Je ne comprends toujours pas pourquoi il faudrait saccager une si belle rivière et déboursier tant d'argent alors qu'aucun contrat de vente n'est signé pour cette électricité. D'autant plus, qu'Hydro-Québec n'a pas encore terminé la réfection de ses centrales, afin de les rendre plus performantes et récupérer ainsi des centaines de MW.

Notre premier ministre ainsi que le parti québécois ont clairement indiqué leur accord pour la réalisation du projet hydroélectrique de la Romaine, ce qui permet de douter de la pertinence des audiences du BAPE.

Je ne me fais pas d'illusion, le projet aura bien lieu. Le contexte économique joue contre tous ceux qui, comme moi, espèrent le contraire. Il ne reste plus qu'à espérer que le BAPE sera à l'écoute des diverses préoccupations qui auront été soulevées en région et que les recommandations qu'il fera, quant à ce projet, seront prises en compte par nos dirigeants politiques.

Enfin, je sais pertinemment que même si on détruit une partie de mon environnement pour *augmenter* la production de MW, et par le fait même *augmenter* les profits d'Hydro-Québec, ma facture d'électricité ne sera jamais revue à la baisse et continuera d'*augmenter*, elle aussi, comme tout le reste. En bout de ligne, sans vouloir faire de jeu de mots, c'est le citoyen ordinaire qui devient le grand perdant.

Guylaine Côté